AVIS PUBLIC

TAXES 2019



Canada Province de Québec Comté de Mirabel Ville de Mirabel

Aux contribuables de la susdite municipalité

Est par les présentes donné par la soussignée, trésorière de la susdite Ville, QUE :

Un rôle de perception des taxes municipales générales et spéciales, pour l'année 2019, est maintenant déposé au bureau de la soussignée, 14111, rue Saint-Jean, Mirabel et que les comptes de taxes seront mis à la poste dans le délai imparti.

Toute personne ayant son nom inscrit au rôle pourra payer ses taxes, sans intérêt, aux dates mentionnées sur le compte de taxes, soit les 1^{er} mars 2019, 1^{er} mai 2019, 1^{er} juillet 2019 et 1^{er} septembre 2019.

Avis est également donné que tout montant de taxes non payé à la date d'échéance porte intérêt au taux de 10 % l'an. De plus, une pénalité de 0,5 % par mois complet de retard est ajoutée sur les sommes dues, jusqu'à concurrence de 5 % par année.

La Trésorière,

Donné à Mirabel, ce 15 janvier 2019

Jeannic D'Aoust, CPA, CA, M.A.P. JD/meb